



AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

qui se tiendra **lundi 5 octobre 2020** à 20 h
à la **salle communautaire**
située au **3, 9^E Avenue, Daveluyville, Québec G0Z 1C0**

Dans le but d'assurer la transparence, la Ville de Daveluyville tiendra sa séance du conseil publiquement. Par contre, afin de respecter les consignes du gouvernement, un maximum de 16 citoyens sera autorisé dans la salle communautaire, pour un nombre total maximal de 25 personnes.

Lors des déplacements dans la salle communautaire, le port du masque sera obligatoire pour les administrateurs et les citoyens, mais pourra être retiré une fois assis à sa place si la distanciation physique est respectée.

Les personnes présentes pourront poser leurs questions aux périodes prévues durant la séance. Pour celles non présentes, elles pourront présenter leurs questions par écrit en les adressant par courriel à la greffière de la Ville, Mme Pauline Vrain à : dga@ville.daveluyville.qc.ca ou en personne à l'hôtel de ville, situé au 362 rue Principale. La transmission des questions peut se faire jusqu'à midi le jour de la séance.

Merci de votre compréhension !

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2020**
4. **SUIVI DES DOSSIERS**
5. **PRÉSENTATION DE LETTRES ET AUTRES DOCUMENTS**
 - 5.1. Nouveau conseil d'administration au sein du Comité Aide-Secours
 - 5.2. Demande de don – Fondation québécoise du cancer - Région Mauricie
 - 5.3. Contribution – Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec
 - 5.4. Campagne du coquelicot – Légion Royale Canadienne
6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCIÈRE**
 - 6.1. Liste des comptes à payer - Résolution
7. **1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS**

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1. Cessation d'émission de permis de colportage en période de pandémie - Résolution

9. TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORT

- 9.1. Limite de vitesse dans les rues de Daveluyville - Résolution

10. HYGIÈNE DU MILIEU

- 10.1. Paiement du décompte progressif no. 1 - Nordmec Construction inc.. - Installation d'un système de déphosphatation à la station d'épuration - Résolution
- 10.2. Dépôt du rapport annuel 2019 sur la gestion de l'eau potable
- 10.3. Réserve financière pour la vidange des étangs - Résolution

11. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 11.1. Liste des permis
- 11.2. Dérogation mineure - 422, 11^E Rue (lot 4 442 629) - Résolution
- 11.3. Dépôt du projet « Mutualisation des services pour l'inspection municipale et l'acquisition d'un logiciel » pour soutenir la coopération municipale et la MRC d'Arthabaska - Résolution

12. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

- 12.1. Dépôt du projet auprès du PRIMADA (Programme d'Infrastructures Municipalité amie des aînés) - Résolution

13. LÉGISLATION

- 13.1. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement de zonage no. 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur les usages permis dans la zone C3
- 13.2. Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage no. 238 de l'ancienne Municipalité de Sainte-Anne-du-Sault laquelle modification porte sur les usages permis dans la zone C3 - Adoption

14. AFFAIRES NOUVELLES

- 14.1.
- 14.2.
- 14.3.

15. 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

16. FIN DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

DONNÉ À DAVELUYVILLE, ce jeudi 1^{er} octobre 2020.



Pauline Vrain
Greffière